

## Madame le Pr BARTHÉLÉMY élue présidente de la commission médicale du GHT « Territoires d'Auvergne »

***Dans le cadre du Groupement hospitalier de territoire (GHT) « Territoires d'Auvergne », Mme le Pr Isabelle BARTHÉLÉMY a été élue présidente à l'unanimité de la commission médicale de groupement (CMG) ce 9 février. M. le Dr Davy MURGUE a été élu Vice-président. Leur mandat est de 4 ans, renouvelable une fois.***

Mme le Pr Isabelle BARTHÉLÉMY, chirurgienne maxillo-faciale et cheffe de service de sa discipline, est Présidente de la Commission médicale d'établissement (CME) du CHU de Clermont-Ferrand depuis 2021. Ses objectifs : « *l'amélioration de la coopération des établissements de santé du GHT « Territoires d'Auvergne » doit faciliter, pour la population, l'accès aux soins de qualité. Cela se fera grâce à l'engagement des praticiens hospitaliers, engagement encouragé par une révision récente des statuts, la mise en place de systèmes informatiques partagés, la promotion de la recherche et de l'innovation, la mise en œuvre du développement professionnel continu et de la sécurité des soins* ».

M. le Dr Davy MURGUE, urgentiste et chef du SAMU 03, est Président de la Commission médicale d'établissement du Centre hospitalier de Moulins-Yzeure depuis 2021. Il souhaite « *accompagner le projet médical de territoire en portant les spécificités de l'Allier* ».

### La commission médicale de groupement (CMG)

Composée de 50 membres, la CMG s'organise autour de 4 collèges, représentant l'activité hospitalière sur le territoire Allier / Puy-de-Dôme :

- les 14 président.e.s de CME des établissements membres,
- 9 chefs de pôle ou coordonnateurs de disciplines,
- la médecin responsable du département d'information médicale (DIM) de territoire,
- 26 membres représentant les personnels médicaux, odontologiques, pharmaceutique et maïeutiques.

Un collège à voix délibérative est également composé du Président du comité stratégique du GHT, M. Didier HOELTGEN, des directeurs des établissements du GHT, de la présidente de la Commission des soins infirmiers, de rééducations et médico-technique (CSIRMT), les doyens-directeurs des UFR de médecine, odontologie et pharmacie, un professionnel médical représentant les communautés psychiatriques de territoire, et un coordinateur de la gestion des risques associés aux soins.

La CMG se réunira au moins 4 fois dans l'année. Elle a pour mission d'élaborer et faire vivre le projet médical partagé.

09 février 2022

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE

### À propos du GHT « Territoires d'Auvergne »

Le Groupement hospitalier de territoire « Territoires d'Auvergne », l'un des plus grands de France, regroupe **15 établissements de santé** dans les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier, avec **17 400 agents** (dont 2400 personnels médicaux) pour **5123 lits et 1125 places**. Le GHT vise à développer une **prise en charge commune et graduée du patient**, dans le but d'assurer une **égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité**. Le projet médical partagé cherche à garantir une offre de proximité ainsi que l'accès à une offre de référence et recours pour les **934 728 habitants du territoire concerné**.

#### CONTACTS PRESSE du CHU

**Tatiana BLANC, chargée de communication**

04 73 75 10 87 ou 06 33 21 02 09

**Alice PAPON-VIDAL, chargée de communication**

04 73 75 10 48 ou 06 84 44 19 96

Toute demande presse ou interview de professionnels du CHU doit être adressée **uniquement** au service communication via l'adresse suivante :

[communication@chu-clermontferrand.fr](mailto:communication@chu-clermontferrand.fr)